

Réunion du comité de surveillance de la CADES

Communiqué de presse

Le Comité de surveillance de la CADES s'est réuni le 3 juin 2004 sous la présidence de M. Adrien GOUTEYRON, sénateur de la Haute-Loire, vice président du Sénat.

Philippe VITEL, député du Var, était présent, succédant à M. Bernard ACCOYER, démissionnaire à la suite de sa nomination comme président de groupe à l'Assemblée Nationale.

Le Comité a émis un avis favorable sur le rapport d'activité de la CADES pour l'année 2003, présenté par le président du conseil d'administration, M. Patrice Ract Madoux.

A cette occasion a été exposé l'article concernant la mission de la CADES dans le projet de loi relatif à l'assurance maladie, déposé au conseil d'Etat le 28 mai 2004, qui devrait être présenté en conseil des ministres le 16 juin 2004.

Le rôle du Comité de surveillance de la CADES est d'émettre un avis sur le rapport annuel d'activité de la CADES. Il peut être consulté sur toute question par le Conseil d'Administration. Il est composé de 4 membres du Parlement: deux députés (MM BESSON et VITEL) et deux sénateurs (MM GOUTEYRON et VASSELLE), des présidents des Caisses Nationales de Sécurité Sociale, du Secrétaire général de la commission des comptes de la sécurité sociale et de représentants des ministres et des corps de contrôle.

CADES : UN EMETTEUR DE REFERENCE SUR LES MARCHES EUROPEENS

Créée en 1996, la CADES est un établissement public contrôlé par l'Etat français. Noté au plus haut niveau par les principales agences de notation internationales (AAA/A1+, Aaa/P1, AAA/F1+), il bénéficie par ailleurs d'une pondération 0% au titre du ratio de solvabilité de Bâle, ce qui le place parmi les cinq principaux émetteurs européens non gouvernementaux.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr, ainsi que sur Reuters et Bloomberg.